

RÈGLEMENT

Votes Victoires du sport édition 2023

du 13/11/2023 au 03/12/2023

1. PREAMBULE

« Les Victoires du sport 2023 » est un événement organisé par le Département de la Loire et le Comité départemental olympique et sportif en partenariat avec Parlons Sport Loire ayant pour objectif de récompenser les sportifs amateurs ligériens de l'année 2023. L'événement se déroulera le 15 décembre 2023. En amont de cet événement, du 13 novembre au 3 décembre 2023, le public et les comités sportifs départementaux sont invités à voter sur le site victoiresdusport.fr pour élire leurs sportifs favoris.

2. LES CATÉGORIES

Les Victoires du Sport 2023 récompenseront les sportifs et les équipes selon les 5 catégories ci-dessous :

- Meilleur sportif
- Meilleure sportive
- Meilleur espoir masculin
- Meilleur espoir féminin
- Meilleure équipe

3. LES NOMMÉS

Chaque catégorie est composée de cinq sportifs ou équipes nommés. Les nommés dans chacune des catégories ci-dessous ont été choisis par le Département de la Loire et le CDOS en tenant compte de leurs résultats sportifs sur l'année 2023.

Meilleur sportif

Loic Vergnaud
Baptiste Chassagne
Arthur Forissier
Yanis Bouchou
Théophile Naël

Meilleure sportive

Lorette Charpy
Sya Dembelé
Amanda Ngandu Ntumba
Lily-Rose Berthelot
Anne-Frédérique Royon

Meilleur espoir masculin

Tristan Dufour
Khalid Elias
Mathis Vallat
Aymeric Dutrevis
Jules Forest

Meilleur espoir féminin

Liv Coupat
Anna Dupuy Pelardy
Neela Lengue Te
Meloe Chomat
Lilou Vialla

Meilleure équipe

Andrézieux basket
Feurs Forez basket
Case volley Féminin
Hockeyeurs roannais
ASMSE triathlon Saint-Etienne (féminine)

4. LE VOTE

Les votes se déroulent du 13 novembre au 3 décembre 2023 sur www.victoiresdusport.fr. Le grand public ligérien, d'une part, et les comités sportifs de la Loire d'autre part, sont appelés à choisir leurs sportifs et équipes favoris, dans cinq catégories. Pour déterminer le gagnant de chaque catégorie, le vote du public compte pour 50% du résultat final et le vote des comités sportifs départementaux, 50% également.

Les votes ont lieu uniquement sur www.victoiresdusport.fr. Pour que le vote soit comptabilisé, l'internaute doit valider son choix pour chacune des 5 catégories (un choix maximum par catégorie).

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure à la date de participation, à l'exception des conseillers départementaux, des agents de la direction de la communication et de la direction des sports du Département de la Loire. Il en est de même pour les salariés du Comité départemental olympique et sportif de la Loire ainsi que les salariés de Parlons Sport Loire. La participation est strictement personnelle et le joueur ne peut en aucun cas jouer pour le compte d'autres personnes.

5. LES RÉSULTATS

Dans chaque catégorie, le vainqueur sera le nommé ayant reçu le plus grand nombre de votes parmi les nommés de la catégorie (50% vote du public, 50% vote des comités sportifs départementaux). Des pointages hebdomadaires seront effectués en cas d'égalité, le nommé ayant été en tête des votes le plus grand nombre de jours sur la période de vote sera déclaré vainqueur.

A l'issue de la période de vote (du 13 novembre au 3 décembre 2023), l'ensemble des votes exprimés sur www.victoiresdusport.fr déterminera les vainqueurs dans chacune des cinq catégories.

A l'issue de la soirée du 15 décembre 2023, les résultats seront dévoilés sous 48h maximum sur la page Facebook du Département de la Loire, sur victoiresdusport.fr et sur loire.fr

6. LES PRIX SPÉCIAUX

Le Département de la Loire et le Comité départemental olympique et sportif se réservent le droit de décerner des prix spéciaux lors de la soirée du 15 décembre. Ils viendront rendre hommage et récompenser des sportifs majeurs ou des entraîneurs remarquables. Toutes les décisions du jury seront souveraines et sans appel.